



## Suppression de journaux

### France Musique/Culture

### La très mauvaise pente

La brutale annonce de la suppression à la rentrée prochaine de tous les rendez-vous d'information sur France Musique et du journal de 22h00 sur France Culture est **inacceptable, sur le fond comme sur la forme**, et envoie un très mauvais signal alors que des échéances importantes s'annoncent pour Radio France (négociation avec le gouvernement d'un nouveau Contrat d'objectifs et de moyens pour les années à venir, projets parlementaires divers pour une réforme de l'audiovisuel public après la suppression de la redevance...)

**Sur le fond** : supprimer les informations sur France Musique, après les avoir déjà supprimées sur Mouv', sur FIP et avoir supprimé de nombreux journaux dans le réseau Bleu, est un nouveau renoncement à notre mission de service public, qui est de proposer de l'information à tous les auditeurs de nos différentes chaînes. La direction prétend que ceux de France Musique et du journal de 22h00 de France Culture s'informent ailleurs mais **où s'arrête cette logique mortifère ?** Sommes-nous irrémédiablement voués à ne plus avoir qu'une chaîne d'information et une unique rédaction, comme en rêvent certains parlementaires ?

**Nous devons au contraire défendre à tout prix l'information sur toutes nos chaînes, avec des rédactions spécifiques, qui garantissent une pluralité de traitement et répondent aux attentes spécifiques de nos différents publics.**

S'il s'agit de faire des économies, de redéployer quelques postes pour le développement des productions numériques, la question est la même : où s'arrête cette logique qui dégrade nos antennes pour développer de nouvelles activités ? Radio France doit obtenir des moyens pour ces développements sans avoir à casser ses radios !

**Sur la Forme** : profiter de la vacance à la tête de la rédaction de France Culture/Musique et de la chaîne pour annoncer cette décision importante, sans même avoir consulté les élus du CSE comme il se doit, en informant les journalistes concernés au tout dernier moment, est d'une violence insupportable, une de plus pour cette rédaction qui en a malheureusement déjà subies beaucoup d'autres.

**Que vont devenir les journalistes qui présentaient ces journaux, titulaires comme précaires ?**

Que vont devenir leurs postes ? Il est hors de question qu'elles et ils pâtissent de cette décision injuste et unilatérale qui méprise leur travail. La CGT sera à leur côté pour y veiller.

Plutôt que de faire des grandes consult' qui ne sont que des opérations de communication, Radio France ferait mieux de prendre des décisions qui respectent les auditeurs, nos missions et notre travail, qui respectent les salariés et leurs élus.

Paris, le 12/06/2023